



Le mardi 10 mars 2026 à 18h30, le conseil d'administration s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Patrick Delebarre.

Date de la convocation : le 5 mars 2026

Présents : Monsieur Patrick Delebarre, Mesdames Anne-Catherine Derville, Audrey Dassonneville, Marie Ducatteau, Mesdames Marie-Paule Lepers, Micheline Depoortere-Coeman, Caroline Brunet, Madame Céline Detet de la Drève.

Excusés : Madame Odile Woehi, Madame Laura Naessens, Madame Dorothee Deforche, Monsieur Jean-Pierre Lemai, Monsieur Bernard Caudal, Madame Danièle Delbecque, Monsieur Michel Renard.

N° 2026-2-3

Finances

Vote du budget primitif
2026 du CCAS

Rapport de M Le Président,

Pour rappel, le budget doit être communiqué aux membres du conseil, 12 jours au moins avant l'ouverture de la première réunion consacrée à l'examen dudit budget. Les documents vous ont été transmis le 25/2/2026 pour un vote ce jour, soit le 10/03/2026.

Monsieur le Président soumet aux Membres du Conseil d'Administration les propositions budgétaires suivantes pour l'exercice 2026 :

En section de Fonctionnement

- Dépenses : 323 035 €
- Recettes : 323 035 €

En section d'Investissement

- Dépenses : 57 517 €
- Recettes : 57 517 €

Vote à l'unanimité



Le conseil
Adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du conseil
Certifié conforme
Le Président

Audrey DASSONNEVILLE
Secrétaire de séance